	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 05 octobre 2022	N° 2022/04/02

L'an deux mille vingt et deux, le cinq octobre, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 21 septembre 2022, s'est assemblé à l'Hôtel métropolitain sur la Commune de Bordeaux sous la présidence de Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Présidente du Conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Monsieur Claude BONNET, Madame Maïté CAZAUX, Monsieur Gérard CHAUSSET, Monsieur Jean-Claude FEUGAS, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Zeineb LOUNICI

Etaient absents :

Monsieur Kévin SUBRENAT

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur Guillaume GARRIGUES, Madame Anne-Eugénie GASPARD.

Excusés en cours de séance :

Monsieur Gérard CHAUSSET à 16 h00

Madame LOUNICI à 16h20


Monsieur GUILLEMIN à 16h30

LA SEANCE EST OUVERTE A 14 h

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

12 OCT. 2022

Bureau du courrier

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 05 octobre 2022	N° 2022/04/02

AJUSTEMENT DU TABLEAU GENERAL DES EFFECTIFS DE L'EQUIPE DE PREFIGURATION DE LA REGIE

Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite des annonces métropolitaines et des décisions du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant notamment création de la Régie de l'Eau, établissement public industriel et commercial, le projet de la Régie nécessite de constituer une équipe dédiée qui s'étoffera jusqu'au démarrage de l'exploitation prévue le 1^{er} janvier 2023.

Par six délibérations n°2021/05 en date du 1^{er} mars 2021, n°2021/17 en date du 22 septembre 2021, n°2021/28 en date du 24 novembre 2021, n° 2022/03 en date du 26 janvier 2022, n° 2022/02/02 en date du 8 avril 2022 et n° 2022/03/01 en date du 17 juin 2022, le Conseil d'Administration a approuvé le tableau des effectifs de l'équipe de préfiguration mis à jour au 1^{er} mai 2021 puis 1^{er} octobre 2021 puis au 1^{er} décembre 2021, puis au 1^{er} février 2022, au 1^{er} mai 2022 et enfin au 1^{er} juillet 2022.

La présente délibération vise à poursuivre le processus de recrutement par la Régie notamment par la publication de nouveaux postes à pourvoir dans le cadre d'un tableau des effectifs actualisé qui constitue la limite haute des recrutements que peut effectuer la Régie, sous réserve des crédits budgétaires alloués lors du vote du budget 2022.

Il est donc proposé d'approuver le tableau des effectifs portant création des 23 postes suivants afin de renforcer l'équipe de préfiguration de la Régie sur les fonctions au regard de la complexité de la mise en place de la Régie. Il est à noter que 6 postes correspondent à des postes actuellement vacants à la métropole, qui ne seront pas remplacés par la collectivité, et il est donc proposé de les recruter directement à la Régie pour assurer la continuité d'activité au 1^{er} janvier 2023. Les recrutements seront échelonnés sur le second semestre 2022.

Les 23 postes à créer sont les suivants :

- 1 poste d'Architecte SI,
- 1 poste d'Architecte Data,
- 1 poste de Gestionnaire de la dépense,
- 2 postes de Chargé(e)s de la dépense,
- 1 poste de Chef(fe) de projet processus décisionnel,
- 1 poste de Responsable comptable et budgétaire - Unité assainissement et eaux pluviales,
- 1 poste de Technicien(ne) ITV,
- 1 poste de Chargé(e) du SIG,

- 1 poste de Responsable du service Ouest et MOE AEP,
- 1 poste de Technicien(ne) exploitation,
- 1 poste de Chef(fe) de projet stratégie assainissement et pluvial,
- 1 poste de Chef(fe) de projet RSE,
- 2 postes de Chargé(e)s d'exploitation assainissement collectif,
- 1 poste d'Ingénieur assainissement, exploitation et patrimoines usines,
- 1 poste de Chargé de recherche,
- 2 postes de Responsable Administratif et Financier,
- 1 poste de contrôleur de gestion sociale,
- 1 poste de Directeur Exploitation Réseau,
- 1 poste de Chef de projet transition écologique,
- 1 poste d'Acheteur.

Par ailleurs, il est rappelé que les emplois proposés dans le cadre des projets de la Régie ont un caractère nécessairement évolutif. Les missions à confier et les profils recherchés seront à adapter au fur et à mesure de la construction des plans d'actions et de l'identification des ressources requises pour les mener à bien.

Ainsi, il est également proposé de modifier la modification des intitulés de poste suivants :

- Assistant(e) budgétaire et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Chargé(e) du suivi budgétaire,
- Chargé(e) de facturation et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Chargé(e) de la recette,
- Responsable des relations BM et communes et de la remplacer par l'intitulé de poste suivant : Chargé(e) de la Gouvernance avec Bordeaux Métropole,
- Responsable Qualité-Sécurité-Environnement et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Responsable SMI/QSE

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration réuni,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° 2020-552 du conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant création de la régie de l'Eau Bordeaux Métropole dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique et portant désignation des membres du conseil d'administration,

VU les statuts de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et notamment son article IV.9,

VU la délibération n°2022/02/01 du 8 avril 2022 approuvant le tableau général des effectifs au 1^{er} mai 2022,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Qu'en application des statuts, le conseil d'administration arrête le tableau général des effectifs,
- Que les projets de la Régie nécessitent de compléter l'équipe dédiée déjà en place par la création de 23 postes,

- Qu'il convient de procéder à la déclaration de vacance de poste et au recrutement des emplois identifiés au tableau général des effectifs dans la limite du cadre budgétaire voté au titre de l'année 2022,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

Article 1 : D'approuver la création de 23 postes ayant pour mission de contribuer et de participer à la mise en œuvre des volets des plans d'action qui seront portés par la Régie,

Article 2 : D'approuver le tableau général des effectifs de la Régie au 1^{er} octobre 2022, ci annexé et de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022,

Article 3 : De modifier la délibération n°2022/02/01 du 17 juin 2022,

Article 4 : D'autoriser Monsieur le directeur à accomplir toute formalité et prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe : Tableau général des effectifs de la Régie (mise à jour au 1^{er} octobre 2022)

Postes à temps complet	Nombre total	Agents publics	Cadres	Techniciens / Agents de maîtrise	Employés / Ouvriers	Poste BM
Direction Générale						
Directeur de la Régie	1	1				
Directeur Adjoint de la Régie	1		1			
Assistant administratif	1				1	
Adjoint Responsable Exploitation	1		1			
Agence Comptable						
Agent comptable	1	1				
Directeur Adjoint de l'Agent Comptable	1		1			
Gestionnaire de la dépense*	1				1	
Chargés de la dépense*	2			2		
Direction des Systèmes d'Information						
Directeur des Systèmes d'Information	1		1			
Responsable architecture, data et sécurité	1		1			
Directeur Adjoint des Systèmes d'Information	1		1			
Responsable numérique responsable	1		1			
Chef de projet informatique-industriel	1		1			
Responsable administratif et financier*	1		1			
Chefs de Projet SI	3		3			
Chef de projet SI Junior	1		1			
Responsable Support Informatique	1		1			
Technicien Support Informatique	1			1		
Ingénieurs Informatiques	3		3			
Responsables Informatiques	3		3			
Architecte Data*	1		1			
Ingénieur Data*	1		1			
Direction des Ressources Humaines						
Directeur des Ressources Humaines	1		1			
Directeur des Ressources Humaines Adjoint	1		1			
Contrôleur de gestion sociale*	1			1		
Cadres intermédiaires sur fonctions support RH	2		1	1		
Responsable des RH	1		1			
Chargé(e) des RH	3			3		
Gestionnaire du Personnel	1			1		
Direction Administrative et Financière						
Responsable Budgétaire	1		1			
Assistant(e) administratif(ve)	1				1	1
Juriste droit notarial	1		1			
Juriste	2		2			2
Chargé(e) de prospective et PPI	1		1			
Chargés du suivi budgétaire**	2			2		1
Chargés de la recette**	2			2		1
Responsable fonctionnel SIF	1		1			
Comptables	1			1		
Comptable	2				2	2
Acheteurs*	5		4	1		
Responsable administratif et financier*	2		2			
Responsable comptable et budgétaire - Unité assainissement et eaux pluviales*	1		1			1
Chef de projet processus décisionnel*	1		1			
Direction de la Communication						
Directeur de la communication	1		1			
Webmaster-Graphiste	1			1		

Direction Recherche et Innovation						
Directeur Recherche et Innovation	1		1			
Chef de projet transition écologique*	1		1			
Chargé de recherche (thèse)*	1		1			
Direction Ingénierie et Patrimoine						
Ingénieur stratégie patrimoniale	1		1			
Projeteur	1			1		1
Chef de projet Travaux	2		2			2
Chargé(e) d'opération Travaux	5			5		5
Chargé(e) d'études	1			1		1
Technicien ITV*	1			1		
Chargé du SIG*	1			1		1
Responsable du service Ouest et MOE AEP*	1		1			
Direction Gouvernance et Qualité						
Ingénieur référent réseaux et usagers	1		1			1
Responsable SMI/QSE**	1		1			
Chargé de la gouvernance avec Bordeaux Métropole**	1		1			1
Chargé(e) du suivi d'exploitation assainissement	1			1		1
Chef de projet stratégie assainissement et pluvial*	1		1			
Chef de projet RSE*	1		1			
Chargés d'exploitation assainissement collectif**	2			2		2
Ingénieur assainissement, exploitation et patrimoines usines*	1		1			1
Direction Exploitation Réseau						
Directeur Exploitation Réseau*	1		1			
Chargé d'Exploitation DECI	1			1		1
Direction Production et Qualité de l'Eau						
Technicienne Exploitation*	1			1		1
TOTAL	92	2	55	30	5	26

* création de postes

** Modification d'intitulé du poste

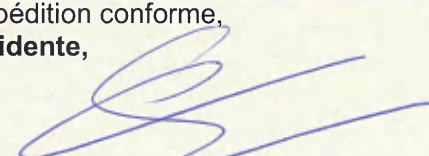
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 05 octobre 2022

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</p> <p>PUBLIÉ LE :</p>	<p>Pour expédition conforme, La Présidente,</p>  <p>Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie</p>
--	---